



Archevêché  
d'Aix & Arles

Aux prêtres, diacres et communautés religieuses

Aix-en-Provence, le 13 mars 2020

Chers confères, chers amis,

Vous êtes nombreux à vous poser des questions sur l'impact des annonces du Président de la République hier soir et des précisions apportées par le Premier Ministre aujourd'hui à 13h.

Par ce courriel je vous fais part des recommandations prises par la Conférence des Évêques de France, valables jusqu'à nouvel ordre :

*« Concernant les activités menées dans le cadre ecclésial, la CEF invite les responsables à reporter ou annuler celles qui induisent des rassemblements de plus de 100 personnes. Elle recommande par ailleurs que les personnes à risques et les personnes âgées de plus de 70 ans ne soient présentes dans aucun rassemblement.*

*Ces critères concernent donc diverses activités en Église comme les pèlerinages, les réunions paroissiales, les veillées de prières, etc. La CEF recommande aussi aux mouvements (scoutismes, mouvements de spiritualité, mouvements familiaux, mouvements caritatifs et sociaux, etc.) de s'interroger en ce sens sur la tenue des activités prévues.*

*Concernant les messes et autres célébrations de sacrements qui rassemblent des fidèles, la CEF préconise d'appliquer les mesures de prudence déjà indiquées antérieurement (« gestes-barrière »), de respecter le seuil de 100 personnes et de s'organiser pour que les fidèles s'installent une chaise sur deux, un rang sur deux. Si cela est possible, et pour permettre à tous d'assister à la messe, la CEF préconise d'ajouter des messes durant le week-end. Nous suggérons que les personnes de plus de 70 ans soient dispensées des célébrations dominicales.*

*Elle indique que, sans remplacer la vie ecclésiale ordinaire, les médias catholiques proposent aux fidèles des rendez-vous et invite à se tourner vers eux pour nourrir notre vie de prière : messe dominicale du Jour du Seigneur (France 2) ; messes (samedi et dimanche), messe quotidienne du pape François (7h), offices et chapelet quotidiens ( Lourdes) retransmis par KTO ; messe dominicale sur France Culture ; nombreux offices et prières retransmis par les radios chrétiennes, etc. »*

Les offices ne sont pas supprimés. Ils ne doivent pas rassembler plus de 100 personnes. Ceci est valable pour les messes, baptêmes, mariages, obsèques, et autres célébrations liturgiques.

Pour éviter que des personnes ne soient contaminées, et ne nous le reprochent, il apparaît très important de compter le nombre de fidèles présents et de veiller aussi strictement que possible à leur disposition dans l'église.

Manquer à ces consignes mettrait en danger la vie de certains. Nous devons y être extrêmement attentifs. C'est une contrainte difficile à mettre en œuvre en certains lieux, j'en ai conscience.

À la lecture de cette note, vous pouvez constater que chaque célébrant est responsable de la mise en œuvre de ces recommandations.

Concernant le catéchisme, l'aumônerie des jeunes et les patronages, vous remarquerez qu'aucune recommandation n'est donnée. Il semble cependant peu cohérent de fermer les écoles catholiques et de rassembler les enfants à la paroisse. Plusieurs catéchistes ayant passé l'âge de 70 ans, il nous faut peut-être trouver d'autres façons de rejoindre les enfants à travers des propositions différentes. Nous pouvons peut-être imaginer un rendez-vous en visioconférence pour un temps de prière, une lecture commentée de l'Évangile... Votre imagination fera le reste. Des sites dédiés à la catéchèse existent, nous pouvons les utiliser avec profit.

Multiplier les messes est peut-être difficile et nous ne pouvons pas épuiser nos équipes d'animation. Mais si les personnes de plus de 70 ans ne viennent pas, ce besoin ne se présentera peut-être pas. Pour les communautés qui entourent des catéchumènes, il convient de nous organiser pour ne pas dépasser les 100 participants, même si cela est douloureux.

Nous comprenons bien que toutes ces mesures exceptionnelles contraignent notre quotidien de chrétiens en ce temps de Carême et risquent de troubler les communautés.

Ce Carême inédit marquera chacun et chacune d'entre nous. Qu'il soit habité encore plus profondément par la certitude de la victoire de la Croix.

Avec mon fraternel dévouement.

Père Michel Desplanches  
Vicaire général du diocèse d'Aix-en-Provence et Arles

P.S. : Ci-joint, le communiqué dans son intégralité et une affiche à apposer sur les églises.

P.S.S. : Merci de faire remonter au secrétariat de l'archevêque, votre expérience après ce weekend en vue d'ajuster ce dispositif pour les semaines à venir.